

Les déplacements professionnels locaux

Chapitre 11

Options pour les déplacements professionnels qui soutiennent les options pour les navetteurs

11.1	Les solutions de remplacement à la conduite automobile11-2	
	Aidez vos employés à conduire au besoin seulement	
	11.1.1 Les transports actifs.....	11-2
	11.1.2 Les transports en commun	11-3
	11.1.3 La téléconférence et la vidéoconférence	11-3
11.2	Quand la conduite est encore la meilleure option.....11-4	
	Cessez de compter sur l'emploi des voitures personnelles des employés	
	11.2.1 Le taxi.....	11-4
	11.2.2 Les véhicules de l'entreprise.....	11-5
	11.2.3 Le partage de voiture	11-6
11.3	Les déplacements par les visiteurs et les clients.....11-6	
	Faites bénéficier les non-employés des avantages liés aux options pour les navetteurs	

Chapitre 11

Les déplacements professionnels locaux

Les déplacements professionnels locaux et le navettage sont reliés. Le besoin de parcourir des distances courtes à des fins de travail – pour aller à des réunions extérieures, par exemple – est souvent la raison pour laquelle les navetteurs se sentent obligés de se rendre au travail en voiture. En aidant les employés à répondre à leurs besoins en matière de déplacements professionnels locaux, votre organisme peut éliminer le besoin de conduire sa voiture au travail et éliminer un obstacle important à l'augmentation de l'utilisation des options pour les navetteurs. Cependant, il y aura toujours des arguments puissants concernant l'aise et le coût en faveur de la conduite pour certains déplacements professionnels. Dans ces cas, il peut être très efficace d'offrir aux employés des véhicules autres que leur propre voiture.



En plus d'aider à augmenter l'attrait des options pour les navetteurs, l'amélioration des options de déplacements professionnels locaux présente d'autres avantages, comme :

- Une réduction des dépenses de déplacement quand la marche, la bicyclette ou les transports en commun remplacent la voiture
- Une augmentation du confort et de la productivité quand la téléconférence et la vidéoconférence remplacent la conduite automobile
- Une augmentation de la productivité des ressources de l'entreprise comme les véhicules de l'entreprise, quand ils sont utilisés à la place des voitures personnelles des employés
- Une réduction de l'émission de gaz à effets de serre et d'autres polluants

11.1 Les solutions de remplacement à la conduite automobile

Selon la nature et la destination des déplacements professionnels locaux, il peut exister des options viables, préférables à la conduite automobile.

- La marche ou la bicyclette pour les distances relativement courtes
- Les transports en commun pour les emplacements desservis facilement par le système de transports en commun
- L'utilisant la technologie de pointe pour tenir une conférence à distance (téléconférence ou vidéoconférence)

La promotion de ces options nécessite que votre organisme communique clairement des directives et des politiques qui soutiennent des alternatives autres que la conduite automobile. Cela aidera les employés à surmonter l'habitude de prendre leur voiture pour aller à des réunions à l'extérieur sans penser aux autres options.

Ça marche!

À Environnement Canada à Montréal, Qué., les employés qui se déplacent sur des courtes distances pour des raisons professionnelles sont invités à marcher et reçoivent des bons de taxi pour les longues distances.

11.1.1 Les transports actifs

Le mode de transports actifs est un moyen possible d'atteindre une destination située à moins de 2 km à pied, ou jusqu'à entre 5 et 10 km à bicyclette.

La marche. Il ne faut que 20 minutes pour parcourir 2 km à pied, pas tellement plus de temps qu'il ne faut pour trouver sa voiture, la conduire et la garer une fois arrivé à destination. En plus, un employé qui se déplace à pied sur cette distance brûle 100 calories. Pour encourager la marche, établissez pour vos employés une comparaison du temps de marche et du temps de conduite aux destinations à proximité et faites valoir les bienfaits éventuels pour la santé.

Le cyclisme. Voyager à bicyclette peut être tout aussi bénéfique et souple que se déplacer à pied. Votre entreprise peut encourager le cyclisme en remboursant aux employés les dépenses de voyage, comme l'usure de la bicyclette. Vérifiez vos politiques d'entreprise pour déterminer si, et comment, l'utilisation de la bicyclette est remboursée. Certains employeurs paient un taux au kilomètre (plus bas que celui pour la conduite automobile) ou remboursent simplement le coût d'un voyage équivalent par transports en commun.

La prestation de bicyclettes d'entreprise – bicyclettes appartenant à l'entreprise disponibles pour les déplacements dans la journée – peut aussi encourager vos employés à utiliser la bicyclette pour vaquer à leurs affaires. Veillez à prévoir un casque et tout l'équipement de sécurité requis avec chaque bicyclette et demandez à vos conseillers juridiques de vous renseigner en matière de responsabilité. L'utilisation de la bicyclette pour des déplacements professionnels peut même inciter certains employés à faire la navette à bicyclette. Les questions que soulèvent les flottes de bicyclettes comprennent la responsabilité potentielle



(semblable à la flotte de voitures), les préoccupations de sécurité avec les cyclistes inexpérimentés, les besoins de formation et l'entretien des bicyclettes et la sûreté.

11.1.2 Les transports en commun

Les transports en commun sont une solution de rechange viable à la voiture pour les déplacements professionnels à des endroits qui sont adjacents aux gares ou aux arrêts majeurs de transports en commun. Ils sont très avantageux si votre entreprise se trouve près d'un centre majeur de transports en commun ou en plein centre-ville, où le service est fréquent et fiable. Vous pouvez encourager l'usage des transports en commun pour les déplacements professionnels locaux en :

- Informant les employés des économies de temps et d'argent occasionnées par les transports en commun
- Fournissant des informations sur les itinéraires et les horaires des transports en commun et en indiquant les destinations fréquentes
- Offrant des billets ou des laissez-passer transférables de transports en commun (s'ils sont disponibles) dans un local central auquel les employés ont accès rapidement en cas de besoin
- Rappelant aux employés que l'entreprise rembourse toutes leurs dépenses de transports en commun

11.1.3 La téléconférence et la vidéoconférence

La téléconférence est maintenant une solution de rechange acceptée et facile pour les déplacements professionnels. Les participants peuvent communiquer oralement et même avoir des réunions interactives en utilisant le Web et des tableaux en direct. La plupart des téléphones d'affaires permettent aux employés de tenir des conférences directes avec une ou deux autres personnes, sans intervention extérieure et sans frais supplémentaires. Contre rémunération, vous pouvez maintenant organiser des téléconférences avec un nombre presque illimité de participants.

La vidéoconférence est une amélioration par rapport à la téléconférence et est une solution de rechange de pointe aux déplacements professionnels. Elle fonctionne comme la téléconférence, mais avec l'avantage additionnel que les participants peuvent se voir à l'aide d'une caméra et d'un écran vidéo. La vidéoconférence coûte davantage que les téléconférences, en matériel aussi bien qu'en frais de réunion.

Bien que ni les téléconférences ni les vidéoconférences ne puissent remplacer toutes les réunions, ces solutions technologiques permettent aux employeurs de réaliser des économies de temps et d'argent ainsi que d'améliorer la productivité tout en produisant des avantages environnementaux.



11.2 Quand la conduite est encore la meilleure option

Après avoir considéré tous les avantages potentiels des options sans voiture pour les déplacements professionnels, la voiture peut parfois s'avérer le meilleur choix pendant la journée. Dans de tels cas, les entreprises doivent mettre des options à la disposition des employés qui ne conduisent pas pour se rendre au travail. De plus, en renforçant et en favorisant ces options, il est possible que moins d'employés aient besoin de faire la navette en voiture.

11.2.1 Le taxi

Vous pouvez promouvoir l'utilisation du taxi en informant les employés de ses avantages, en particulier :

- Aucun coût ou effort pour stationner au point de destination
- Une réduction de l'usure des véhicules personnels
- Aucun besoin d'amener son véhicule personnel au travail
- Aucune responsabilité en cas de collision
- Une augmentation de la productivité, due à une réduction du temps de déplacement

Il est possible de demander à une compagnie locale de taxis de fournir des bons de taxi, d'être en attente pour votre entreprise (c.-à-d. de donner à votre organisme priorité par rapport aux autres clients) ou même d'avoir une station de taxis devant ou à proximité de votre entreprise. Les bons de taxi éliminent la manipulation d'argent entre l'employé et le conducteur de taxi, facilitent la tâche de l'employé et éliminent le besoin de remboursement par l'employeur. Les questions que pose le système de bons de taxi sont la difficulté potentielle de faire correspondre les coûts à des projets ou des services particuliers, la possibilité d'abus par les employés et la possibilité pour les employés de prendre le taxi simplement parce que c'est pratique.

11.2.2 Les véhicules de l'entreprise

Les véhicules de l'entreprise peuvent fournir une solution de rechange pratique et économique à l'utilisation de voitures personnelles pour les déplacements professionnels, ce qui laisse les employés libres de faire la navette comme bon leur semble. Les organismes qui ont des flottes peuvent facilement les adapter ou les élargir pour en permettre l'usage par toute la population d'employés.

Bien qu'il puisse exister une possibilité d'ajouter quelques déplacements professionnels au cycle de travail des véhicules existants de la flotte, il vaut parfois mieux ajouter de nouveaux véhicules qui sont consacrés aux déplacements professionnels des employés (ces véhicules peuvent être également utilisés pour le programme de retour garanti à domicile, examiné à la section 4.4.1). Pour étudier ces solutions de rechange, votre coordinateur des options pour les navetteurs doit consulter certains membres, ou tout votre service juridique, vos services des installations, de la gestion des achats et des ressources humaines pour obtenir leur soutien.

L'utilisation des véhicules de l'entreprise pour les déplacements professionnels nécessite un ensemble intégré de politiques et de procédures. Les questions à traiter sont semblables à celles auxquelles font face la plupart des gestionnaires de flottes, y compris les principales inquiétudes suivantes :

- La taille du véhicule, son style, le genre de carburant et son efficacité
- L'affectation ou la réservation du véhicule, le suivi de son usage
- L'enregistrement et le permis du véhicule
- L'entretien et la disposition du véhicule
- Le financement des coûts d'acquisition, de fonctionnement et d'entretien
- Le permis, l'assurance et la formation des conducteurs employés
- Le remplissage de carburant et les procédures d'aide sur la route
- La responsabilité, les procédures de réclamations et les services en cas d'accident
- Les politiques relatives aux passagers non employés et à l'usage personnel

Encore curieux?

Le programme Écoflotte de Ressources naturelles Canada aide les gestionnaires à améliorer le rendement de leur flotte et à réduire leurs coûts d'exploitation en augmentant l'efficacité énergétique. Pour de plus amples informations, consultez le site www.oee.nrcan.gc.ca/ecoflotte. La National Association of Fleet Administrators est une autre ressource nord-américaine. Pour de plus amples informations, consultez www.nafa.org.

11.2.3 Le partage de voiture

Le partage de voiture permet l'utilisation à court terme d'une voiture sans avoir la responsabilité de sa propriété. Ces services ressemblent à la location de voiture, mais offrent des périodes plus courtes d'usage (aussi courtes qu'une heure) et des systèmes de réservation pratiques. Les services de partage de voiture desservent généralement les membres du grand public, mais les entreprises qui ne peuvent pas se permettre de posséder une flotte de véhicules s'y intéressent de plus en plus. La plupart des grandes villes canadiennes ont des entreprises de partage de voiture qui sont en pleine croissance.

Le partage de voiture offre aux entreprises les avantages suivants :

- Un accès aux véhicules 24 heures sur 24, plutôt que seulement pendant les heures de travail
- Des réservations généralement autonomes, généralement par téléphone ou par Internet
- Une facturation mensuelle qui contient un journal détaillé des déplacements et des coûts connexes
- La responsabilité de l'entreprise de partage de voiture en matière d'administration, de financement, d'assurance et d'entretien

Encore curieux?

Vous trouverez une liste d'organisme de partage de voiture et des renseignements sur le partage de voiture à l'adresse www.carsharing.net.

11.3 Les déplacements par les visiteurs et les clients

Les déplacements à votre lieu de travail par des visiteurs ou des clients peuvent augmenter considérablement la demande de stationnement sur place. Heureusement, il est facile d'élargir un programme d'options pour les navetteurs pour qu'il s'applique aux non-employés.

Votre organisme peut commencer par veiller à ce que les visiteurs puissent clairement voir les zones de stationnement de bicyclettes, les espaces de stationnement réservé pour les covoitures, les chemins pédestres et les arrêts de transports en commun. Vous pouvez mettre une signalisation spéciale pour confirmer que votre entreprise soutient les options pour les navetteurs. Vous pouvez également rappeler aux visiteurs différents moyens d'arriver à l'entreprise en incluant les itinéraires de transports en commun ou cyclistes sur toutes les cartes ou dans les directives vocales que vous leur donnez. Une carte de votre entreprise qui montre le stationnement des covoitures, le stationnement pour les bicyclettes, les chemins pédestres et les arrêts de transports en commun peut être aussi utile. Toutes ces mesures définissent au moins la position de chef de file qu'occupe votre organisme en matière de responsabilité environnementale.



Signalisation de navigation chez Nortel Networks à Ottawa, Ont., qui donne un soutien clair aux options pour les navetteurs.